

Au Boulon, de vrais représentants de la justice ont joué le jeu du Cabaret des curiosités

samedi 04.02.2012, 05:36 - La Voix du Nord



Improvisation, fraîcheur: Hamlet, très «nature». PHOTO DIDIER CRASNAULT

| THÉÂTRE |

Me Christophe Doutriaux s'est glissé mercredi et jeudi soir dans un étonnant tableau : celui proposé par Yan Duyvendak et nommé S'il vous plaît, continuez !. ...

Un exercice particulier proposé au Boulon dans le cadre du Cabaret des curiosités porté par Le Phénix. « C'était très ambigu car il nous était demandé de jouer notre rôle ou plus exactement d'être vraiment dans notre métier, avec des comédiens qui, de leur côté, connaissaient leur personnage, leur rôle mais improvisaient ! », résume Christophe Doutriaux.

Yan Duyvendak, associé au metteur en scène catalan Roger Bernat, réunissait pour la première fois en France, des comédiens (accusé, partie civile et témoin) et des acteurs de la justice : président de cour d'assises, représentant du parquet, huissier, et bien entendu avocats et experts.

L'histoire, c'est celle d'Hamlet, accusé de meurtre sur la personne de Polonius, un ami proche de sa famille, le tout lors d'une fête bien arrosée. Tout à fait plausible. Le dossier d'instruction, accessible au public, reprenait tous les éléments examinés normalement en cour d'assises. « Le président devait connaître son dossier par coeur, comme il le fait dans son métier. Nous, les avocats, nous avons juste eu une réunion préparatoire mais sans plus », poursuit Me Doutriaux. « La contrainte que nous

avons imposée est celle du temps : les plaidoiries étaient forcément plus limitées dans la durée », explique Yan Duyvendak.

Me Doutriaux et l'avocate de la défense, Me Ingrid Beaumont, ont joué le jeu avec plaisir et justesse, devant un public très attentif.

Comédien amateur à l'Atelier du Vieil Escaut, abonné de longue date au Phénix, Christophe Doutriaux a observé du coin de l'oeil les réactions dans les gradins où rares, très rares mêmes étaient ceux qui avaient déjà assisté à un procès d'assises. C'était justement là tout l'intérêt du spectacle : proposer aux spectateurs tirés au sort en fin de spectacle, d'être jurés. Une approche très réaliste du spectacle participatif.

Jeudi soir, Hamlet a été acquitté. Cela n'a pas toujours été le cas, précédemment. • M. K.

     Partager : S'abonner :